

CONFÉRENCE DES GROUPES PROFESSIONNELS ET DES SECTIONS SIA À SIERRE : LA QUALITÉ DU BÂTI EN QUESTION

La conférence des groupes professionnels et des sections a fixé des principes pour l'introduction du BIM dans la branche suisse des études et de la construction. Les participants ont en outre débattu de stratégies pour revaloriser les honoraires des concepteurs.

Le Building Information Modeling (BIM) est déjà une réalité, à l'étranger comme en Suisse. Mais c'est aussi un facteur d'inquiétude ! C'est sur ce constat que Sacha Menz a introduit le thème du BIM à l'occasion de la conférence des groupes professionnels et des sections de la SIA, réunie le 30 octobre à Sierre.

Membre du Comité de la SIA depuis mai, l'architecte et professeur zurichois est également responsable du nouveau thème stratégique « Processus d'étude et de réalisation d'ouvrages ». La conférence s'est donc concentrée sur la problématique du Building Information Modeling (BIM). Selon Menz, les inquiétudes viennent de ce que l'introduction du BIM s'est jusqu'ici plus ou moins déroulée sur le mode « Attention – prêts – partez – ça fonctionnera bien d'une manière ou d'une autre. » Afin de remédier à cela et vu que la mise en œuvre correcte d'une technologie n'est pas inhérente à celle-ci, il faut informer et expliquer.

Prenant la relève de son collègue, l'architecte Odilo Schoch, chercheur en fabrication numérique et processus de construction à l'EPFZ, précise qu'il ne s'agit pas seulement d'examiner comment les concepteurs vont réussir à s'approprier le BIM, mais surtout de déterminer quels potentiels il recèle pour l'évolution des pratiques professionnelles des architectes et des ingénieurs. Appliqué de façon pertinente, le BIM offre en effet de nombreuses possibilités d'avancées qualitatives pour le déroulement des études et la réalisation d'ouvrages tels que les conçoit la culture du bâti suisse – raison pour laquelle il est impératif d'empoigner dès maintenant la numérisation des processus impliqués.

Prise de position en consultation

A ces fins, Sacha Menz a lancé une plateforme d'échanges autour du BIM, qui rassemble des représentants de la SIA, du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB), de la Conférence de coordination des services de la construction et

des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), ainsi que de la Communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage professionnels privés (IPB).

Menz et le Bureau de la SIA ont également rédigé la prise de position « Les valeurs clés de la SIA en matière de développement futur des processus d'étude et de réalisation d'ouvrages ». A l'instar des positions exprimées par la SIA sur la culture du bâti, la formation et l'énergie, ce document est destiné à fixer la stratégie générale de la Société sur ce thème, ainsi que ses orientations de principe pour toutes les collaborations et interventions à venir. Dans cette déclaration, qui a déjà été envoyée pour consultation aux groupes professionnels et aux sections, la SIA se pose fondamentalement en trait d'union entre méthodes d'étude établies et nouvelles approches et précise que ces dernières doivent être soumises à un examen critique ouvert. Elle milite pour l'adaptation de méthodes de conception et de construction numériques au contexte suisse pour autant qu'il en résulte une plus-value du point de vue de l'utilisateur, autrement dit qu'elles assurent durablement la qualité des prestations d'étude et du patrimoine bâti en Suisse. Il importe donc d'adopter une vision supra-disciplinaire globale, qui intègre le cycle de vie complet des ouvrages. En parallèle à cette prise de position, on met les bouchées doubles sur l'élaboration du cahier technique 2051 *Building Information Modeling*, que Manfred Huber, président de la commission homonyme, a présenté à l'assemblée. Avec une mise en consultation prévue pour l'automne 2016, le cahier technique doit faciliter la compréhension des méthodes BIM et donner un tour concret aux discussions qui s'y rapportent.

A qui profite le lancement de la charte ?

En marge du débat sur le BIM, le Comité et le Bureau ont, durant l'après-midi, eu un échange avec les représentantes et les représentants des sections au sujet de la charte « Honoraires équitables pour des prestations qualifiées », lancée au printemps dernier. Le dialogue avait été annoncé par le Comité lors de l'assemblée des délégués (AD), après que certaines sections se furent plaintes de n'avoir pas été davantage associées à cette action. Il s'agissait notamment de revenir sur les problèmes particuliers que connaissent les régions périphériques du pays. Comme la section genevoise l'avait en effet relevé lors de l'AD également, en dépit des bonnes intentions exprimées, la charte ne pouvait pas grand-chose, sinon rien, pour améliorer la situation prévalant dans sa région.



Conversations au jardin à l'occasion de la conférence des groupes professionnels et des sections à Sierre (photo Mike Siering)

Les représentantes et représentants de la section genevoise ont réaffirmé leur point de vue à Sierre, en expliquant que face aux architectes et ingénieurs étrangers qui continuent à arriver sur le marché genevois avec des prétentions d'honoraires très basses, la signature de la charte ne ferait que corseter davantage leurs membres et affaiblir encore leur position. Le comité de la section genevoise appelle donc toujours de ses vœux une protection beaucoup plus incisive des professions SIA – grâce à une loi sur les architectes, respectivement les ingénieurs, par exemple. Les représentantes et représentants de la section tessinoise ont brossé un tableau analogue de leur canton et formulé le même type de revendication. Cela est d'autant plus étonnant qu'à la différence de Genève, le canton du Tessin – qui est d'ailleurs le seul dans ce cas en Suisse – dispose avec son « Ordine Ingegneri e Architetti » d'une sorte de chambre professionnelle qui exclut aujourd'hui déjà qu'un praticien non membre de l'OTIA puisse y travailler.

Débat sur la qualité plutôt que sur les honoraires

Les positions d'autres sections et les discussions qui ont suivi ont mis en évidence que dans les revendications d'honoraires, c'est la notion de qualité qui doit être mise en avant. Il s'agit de faire clairement comprendre à la collectivité qu'une réduction supplémentaire des honoraires ira de pair avec une qualité également en baisse. Comme cela a déjà été fait auprès de divers responsables de services cantonaux et municipaux des constructions, ainsi qu'auprès de l'OFROU et des CFF, il faut convaincre les grands commanditaires de reconnaître à leur juste valeur les responsabilités assumées par les ingénieurs et les architectes et les pousser à adjuer leurs mandats davantage en fonction de la qualité que du prix des prestations offertes.

Le règlement SIA 144 sur les appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture est l'instrument de choix dans ce contexte, rai-

son pour laquelle les sections s'engagent aussi à le promouvoir le plus largement possible.

La Suisse romande envisage un salaire minimum pour les architectes

L'Union patronale des architectes et ingénieurs (UPIAV), l'Union des ingénieurs et architectes diplômés employés (UIADE) et le syndicat UNIA Vaud explorent quant à eux des pistes inédites, comme l'a rapporté Alain Oulevey, président de la section vaudoise. Face aux difficultés croissantes que la baisse des honoraires induit également pour garantir une rémunération appropriée des architectes et ingénieurs employés, en particulier des plus qualifiés, une convention collective de travail pour les bureaux d'architectes et d'ingénieurs a été mise en consultation. Des salaires minimaux sont notamment à l'étude dans ce cadre, et la section vaudoise se dit fondamentalement acquise à la démarche. Selon elle, ce pourrait être une arme supplémentaire contre la concurrence déloyale et le dumping salarial. Dans sa prise de position, elle a cependant aussi précisé qu'une convention collective devra dûment prendre en compte la diversité structurelle qui caractérise les bureaux d'étude. On suivra donc avec intérêt l'évolution du processus amorcé dans le canton de Vaud. Quant au Comité et au Bureau de la SIA, ils poursuivront la campagne – bien conscients que l'objectif des honoraires équitables est encore lointain. Dans ce contexte, l'important est que nous ayons le soutien de l'ensemble des membres.

Thomas Müller, conseiller en communication SIA; thomas.mueller@sia.ch

DIALOGUE AUSTRO-SUISSE AUTOUR DE LA CULTURE DU BÂTI : SAVOIR REGARDER ET PRENDRE POSITION

A l'initiative de la SIA, un symposium de deux jours consacré à la culture du bâti s'est tenu à Vienne en collaboration avec l'association autrichienne des ingénieurs et architectes (ÖIAV) et d'autres partenaires.

Qu'entend-on, en fait, par culture du bâti ? Comme on l'a vu assez vite, le concept recouvre largement la même chose dans les deux pays alpins; l'approche et les activités qui s'y rattachent se recoupent en partie, mais présentent aussi des divergences. Hors des cercles spécialisés cependant, cette culture est, ici comme là-bas, avant tout assimilée au patrimoine historique, tandis que le bâti contemporain demeure pratiquement ignoré. Dans les deux pays, les associations professionnelles s'efforcent donc d'intéresser et de sensibiliser



Thomas Müller présente le concept de la distinction « Regards » à Vienne. (Photo Sophia Toma)

un public plus large à la qualité architecturale et bâtie. En collaboration avec des partenaires autrichiens, la SIA a organisé un symposium et une table ronde à Vienne, afin de mettre en évidence les différences et les similarités dans l'appréciation de ce domaine culturel.

Comme l'ont expliqué les professionnels impliqués dans la diffusion de la culture du bâti, le travail est en principe calqué sur une stratégie progressive : il faut d'abord que les gens soient en mesure d'appréhender les réalités architecturales et urbanistiques. Une fois cette sensibilité acquise, les étapes suivantes portent sur les moyens d'aborder des problématiques précises et de défendre une position de manière pertinente – pour finalement établir les conditions d'un débat qualifié.

Vu les différences qui caractérisent les systèmes politiques des deux pays, il est aussi rapidement apparu en quoi les approches divergent. Ce fut en particulier le cas lors de la table ronde du second jour, où il a été question des difficultés auxquelles les communes se heurtent au quotidien lorsqu'il s'agit d'opposer aux intérêts économiques et politiques des pré-occupations relevant de la culture du bâti.

Après le symposium, l'ambassade suisse de Vienne, qui était également partenaire au dialogue, a invité les participants dans ses locaux nouvellement rénovés.

La manifestation de deux jours a été lancée par l'exposition « Umsicht – Regards – Sguardi », dont quelques extraits ont en outre été présentés en marge du symposium. A côté des échanges approfondis d'expériences et d'informations, ces journées furent aussi une occasion de nouer de précieux contacts. Après leur périple en Suisse, à Berlin et à l'Expo de Milan, les projets « Regards » distingués en 2013 ont ainsi été montrés pour la dernière fois à Vienne, avant que l'exposition ne soit démantelée.

Entre-temps, les préparatifs pour la prochaine distinction « Regards », qui sera remise début 2017, sont déjà en cours.

Ivo Vasella, responsable communication SIA; ivo.vasella@sia.ch

AFFILIATIONS À LA SIA 2015

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, la SIA a accueilli 68 nouveaux bureaux membres et 18 succursales de bureaux déjà membres. 527 personnes ont rejoint la SIA à titre individuel. 188 étudiants ont obtenu le statut de membre étudiant. Au nom de la SIA, le Comité et le Bureau remercient les membres de leur intérêt et de leur confiance, et leur souhaitent la bienvenue.

Nouveaux membres région Romandie

BUREAUX MEMBRES

André ingénieurs SA, Yens
Bui & Schaefer Architecture, Le Pont
CSDK Architectes Sàrl, Genève
Disersen Germain Architectes Sàrl, Genève
mcb marc et christiane berschi architectes epfl sia, Cormondrèche
SKEDIO Sàrl, Montreux
Solex ingénierie Sàrl, Moutier
Yvan Bucciol Conseils, Prangins
ZID Architecture Sàrl, Onex
ACV Entreprises SA, Montmollin
Eco-Building Concept Sàrl, Les Acacias
Widmer Architectes Sàrl, Lausanne
GUILLAUME FAVRE INGÉNIEURS ET ARCHITECTES SA, Sion
FIMA Architecture SA, Verbier
Tecnogetti SA, Breganzona

SUCCESSALES DE BUREAUX

EDY TOSCANO SA Engineering & Consulting, Genève
RWB Berne SA, Prêles
RWB France Sàrl, Etupes
RWB Fribourg SA, Marly
RWB Hydroconcept Sàrl, Martigny
RWB Hydroconcept Sàrl, Lavey-les-Bains
RWB Hydroconcept Sàrl, Granges VS
Tecnogetti SA, Camorino

MEMBRES INDIVIDUELS

Section Fribourg

Basso Ricci Paolo, Dottore in Architettura, REG A, Villars-sur-Glâne
Girona Pablo, MSc Arch. EPF, Fribourg
Hikmel Mehmet R., Dipl. Architecte HES, Bulle
Morand Alain, ing. civ. dipl. EPF, Bulle
Redaelli Dario, Dr., Ing. civil, Dr. ès sc. EPF, Fribourg

Section Genève

Amadio Christine, Master en Ingénierie environnementale, Arbusigny
Antonini Nicola, MSc Arch EPF, Genève
Baumann Michel, Arch. dipl. EPF, Vésénaz
Cappellano Giuseppe, Architecte, Meyrin
Carugati Damien, Architecte MSc EPF, Genève

Cattani Zeno, Architetto AAM, Genève
 Cheminant Alix Emilie, DPLG, Genève
 Cochard Christophe, Dipl. Ing. mécaniciens/REG A, Valleiry
 Dentella Lorenzo, Architecte MA HES, Genève
 Dumas Cyril, Architecte EPF, Bernex
 Dumont-Girard Frédéric, Arch. dipl. REG A, France
 Fernandez Rodrigo, Dr., Dr. Ing. Matériaux EPF, Genève
 Forte Marco, Dipl. Ing. civil, Genève
 Giauque Lionel, Dipl. Arch. EPF, Genève
 Girod Jérémy, Architecte MA HES, Neydens
 Jeanneret Cédric, Ingénieur, Choulex
 Koularmanis Stéphane, MSc Arch. EPF, Thônex
 Lachenal Marc, Ing. civil dipl. EPF, Genève
 Lorenceau Romain, Arch. Dipl. EPF, Genève
 Maschio Jean-Louis, Architecte ETS, Le Grand-Saconnex
 Masker Bersenev Khadidja, Dipl. Architecte, Genève
 Mato Sabat Marta, Dipl. Arch. EPF, Lausanne
 Mori Norbert, Dipl. Ing. HTL, Veyrier
 Pagés de Arteaga Santiago, Arquitecto UBA, Lausanne
 Pradel Philippe, Ing. Art et Metiers, Poleyieux au Mont d'Or
 Rodriguez Juan Francisco, Arch. dipl. EPF, Genève
 Sarasin Charles, arch. dipl. EPF, Choulex
 Schalles Sarah, dipl. ing. arch., Genève
 Schneider Jan, Architecte IAUG & ETS, Onex
 Kloese Daniel, Arch. Dipl. EPF, Lausanne
 Zimmermann Marcel, Ing. méc. dipl. HES, Puplinge

Section Neuchâtel

de Barros Vasco, Dipl. Ing. civil, La Chaux-de-Fonds
 Droz-Dit-Busset Sébastien, Ing. civil dipl. HES, Erlach
 Hänni Mikael, Dipl. Géol., Chaumont
 Jeanneret-Gris Mathieu, Ingénieur HES en génie civil,
 La Chaux-de-Fonds
 Litzler Hyacinthe, Dipl. Ing. INSA, Vilars NE
 Maradan Corinne, Avocate, St-Blaise
 Mouzo Martin, Dipl. Arch. HES, Cormondrèche
 Robyr Soguel Dominique, Aménagiste-urbaniste, Neuchâtel
 Sicurella Fabio Salvatore Emanuele, Dr., Dipl. Ing., Les Brenets

Section Vaud

Abid Abdulrahim, Dipl. Ing. HES, Prangins
 Akermann Marcia, Dipl. Arch. ETH, Prangins
 Baertschi Nils, Dipl. Bau-Ing. FH, Giez
 Barragans Marco, Ingénieur civil HES, Olon VD
 Barros da Cunha Marlene, Architecte FAUP/REG A,
 Lausanne
 Beck Johanna, MSc environnement, Chavannes-près-
 Renens
 Bellmann Théo, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Beniada Elsa, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Bernay Olivier, Arch. dipl. EPF, Villars-le-Comte
 Blum Clemens, Dipl. Ing. Arch., Lausanne
 Boggian Stefania, Architecte EPF, Lausanne
 Borgeaud Nicolas, Ing. dipl. Env. EPF, Grandevent
 Breitling Lawrence, Msc in Architetcture, Buchillon
 Buchter Laetitia, Master EPF, Lausanne
 Cardona Djavan, MA Arch. HES-SO/BFH, Vevey
 Carlevaro Nadia, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Contat François-Joseph, Ingénieur civil EPF, Lausanne
 De Feo Barbara, Docteur en Architecture, Lausanne
 Di Federico Sébastien, Ing. civ. dipl. EPF, Cheseaux-sur-
 Lausanne
 Donia Giuseppe, Ingénieur HES-UTS, Le Mont-sur-Lausanne

Farini Elena, Architecte, Buchillon
 Fernandes Esteves Da Costa Sérgio Manuel, Architecte,
 Vevey
 Fogarasi-Szabo Flavius, Ing. civ. dipl. EPF, Peney-le-Jorat
 Fornet Julien, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Fréchet Samuel, Dipl. Ing. civil EPF, Lausanne
 Gomes Mendes Mike David, MSc Architecture, Yverdon-
 les-Bains
 Grandin Anne, Dipl. Ing., Yverdon-les-Bains
 Jungeblut Verena, Dipl. Ing. EPF/RWTH, Lausanne
 Keller Monique, Dipl. Arch. EPF, Zürich
 Kilchherr Romain, Ing. Env. Dipl. EPF, Nyon
 Lacaze Rosine, Architecte HMONP, La Tour-de-Peilz
 Lasvaux Sébastien, Dr., dipl. Ing. INSA, Fribourg
 Laurent Marie-Eve, Dipl. Arch. EPF, Fey
 Lévy Stéphane, Dipl. Ing. EPF, St-Prex
 Maldarescu Miruna Ioana, Diplôme d'Architecte, Nyon
 Mazzoli Federico, Arch. dipl. D.P.L.G., Renens VD
 Meredith Adrian, MSc Architecture, Genève
 Müller Olivier, Ingénieur civil dipl. EPF, Montreux
 Nicod Frédéric Julien, MSc EPF en Génie Civil, Lignerolle
 Oger Yann, Dipl. Arch. EPF, Epalinges
 Palaz Josselin, ingénieur civil dipl. EPF, Lausanne
 Paltani Baumann Anouk, architecte HES/REG A, Lausanne
 Pia Fiona, Architecte EPF, Lausanne
 Pittet Yves, Ing.dipl. en génie civil HES, Bex
 Pracchinetti Simon, MSc Arch. EPF, Lausanne
 Prevel Pierre, Ing. civil dipl. ETS/HES/REG B, Bussigny
 Ramos da Silva Daniel, Architecte MA-HES, Lausanne
 Rettby Sten, MSc en Génie civil, Lausanne
 Richli Urs, Dr, Dr. ès sc., Chimiste, Vevey
 Rieben Nicolas, Architecte dipl. EPF, Pully
 Rinquet Lionel, Architecte EPF, Vevey
 Roulet Yves, Ing. Environnement REG A, Peney-le-Jorat
 Ruchti-Reis Margareth, Arch. dipl. DPLG, Rolle
 Sadeghi Alexandre, Arch. dipl. EPF, Long Island City, NY
 Sadras Shaï, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Savoyat Marielle, Arch. dipl. EPF, Lausanne
 Schmied Nadine, MSc of Arts en Architecture, Lausanne
 Schwab Nicollier Anne-Claire, arch. dipl. EPF, Lausanne
 Tran Lucie, MSc en Architecture, Zürich
 Wéry Jeanne, MSc Arch. EPF, Lausanne
 Zweifel Denis, Arch. dipl. EPF, Lausanne

Section Valais

Balleys Damien, Dipl. Arch. EPF, Verbier
 Broger Mikhail, Architecte EPF, Sion
 Charvoz Bastien, MA Arch. BFH/HES-SO, Ovronnaz
 Cotter Jean-Michel, Ing. ETS, Ayent
 Darbellay-Duss Anne-Line, Arch. dipl. EPF, Chandolin
 Déchanaz Jérôme, Dipl. Arch. HES/REG A, Sion
 Durussel Noémie, ing. civ. dipl. EPF, Tolochenaz
 Jacquemet Guy, Ing. dipl. HES, Granges VS
 Nantermod François, Arch. dipl. EPF, Morgins
 Pitteloud Christophe, Ing. HES, Bramois
 Rudaz Jérôme, Architecte EPF, Sion
 Rudaz Renaud, Dipl. Arch. EPF, Sion
 Schober Ludovic, Dipl. Ing. univ. architecte TUM, Martigny
 Simcock Nicola Ann, Master of Architecture, Verbier

MEMBRES ÉTUDIANTS

Section Fribourg

Dos Santos Diogo, Fribourg

Seyedoux Marc-Olivier, Gumefens

Section Genève

Iglesias Denis, Genève

Section Neuchâtel

Eichenberger David, Bevaix

Section Vaud

Dewarrat Maximilien, Lausanne

Fueyo Diana, Lausanne

Jutzeler Geoffroy, Pully

Kyriacou Andreas, La Tour-de-Peilz

Lindemann Mané, Lausanne

Lorence Iluta, Montreux

Machado Magalhães Cristina, Grandvaux

Maeder Nicolas, Pully

Michlig Mana, Pully

Murer Céline, St-Cergue

Peikert Martin, Fribourg

Rozier Alban, Lausanne

Terrier Nadine, Epalinges

Section Valais

Bender Nathan, Fully

Contact pour membres et toute personne intéressée :

044 283 15 02, member@sia.ch

Informations : www.sia.ch/affiliation

SIA-Service pour bureaux membres : 044 283 15 15,

contact@siaservice.ch

Informations et prestations : www.sia.ch/siaservice



Conseiller-ère en environnement

12 février 2016, Lausanne, printemps 2016 – printemps 2017

Code Sanu-16BUUB8, informations et inscription : www.sia.ch/form/sanu-16BUB8

Standards Minergie: Bases et exigences

1er mars 2016, Lausanne, 8h30 – 12h30

Code MIN01-16, Information et inscription : www.sia.ch/form/min01-16

Conduire les équipes de projet au succès

8 mars 2016, Genève, 16h00 – 19h00

Code DG03-16, informations et inscription : www.sia.ch/form/dg03-16

La rénovation énergétique aujourd'hui

8, 15, 22 mars 2016, 3 jours, 9h00 – 17h30

Code GEF01-16, informations et inscription : www.sia.ch/form/gef01-16

La norme SIA 118 dans la pratique

10 et 11 mars 2016, 2 jours, Lausanne, 9h00 – 17h30

Code AB90-16, informations et inscription : www.sia.ch/form

Introduction à la gestion de risques de projet

11 mars 2016, webinaire, 14h00 – 15h30

WEB51-16, informations et inscription : www.sia.ch/form